

Service économique régional de New Delhi
23-142

New Delhi, le 25 mai 2023
Affaire suivie par Soana Grave,
Marion Velut
Revue par B. Gauthier

La pollution plastique

La pollution plastique est en hausse en Inde, portée par la croissance de l'industrie du plastique et l'omniprésence des produits plastiques dans la consommation quotidienne. Les acteurs de la collecte et du recyclage, publics comme privés, ne parviennent pas à faire face à cette augmentation. Le gouvernement indien a instauré un cadre réglementaire ambitieux, mais sa mise en œuvre reste limitée. La population indienne se saisit de plus en plus de cet enjeu, notamment grâce à des initiatives de sensibilisation portées par la société civile. La France et l'Inde collaborent sur le sujet de la pollution plastique, dans le cadre multilatéral des négociations du traité international de lutte contre la pollution plastique, mais aussi bilatéralement avec l'adoption à venir d'un engagement sur l'interdiction progressive des plastiques à usage unique.

I. Une hausse de la production de déchets plastiques, non absorbée par les filières de collecte et de recyclage

D'après le rapport annuel du *Central Pollution Control Board* (CPCB), l'Inde a produit **3,4 millions de tonnes de déchets plastiques** sur l'année 2020-2021, soit 9 300 tonnes par jour. Ce chiffre apparaît sous-évalué : les ONG estiment plutôt la production de déchets plastiques à 9 millions de tonnes par an et selon les modélisations de l'OCDE, l'Inde en aurait produit 18,5 millions de tonnes sur l'année 2019-2020. **La consommation de plastique est en hausse**, de 14 millions de tonnes en 2016-2017 à 20 millions de tonnes en 2019-2020, soit une augmentation de 10%. **L'utilisation de plastique a été totalement intégrée dans les pratiques quotidiennes**, jusqu'à remplacer progressivement d'autres matériaux dans certaines activités traditionnelles comme la fabrication de statues. L'utilisation d'emballages plastiques joue également un rôle majeur dans la lutte contre les risques sanitaires auxquels est confrontée l'Inde (contamination de l'eau alimentaire, prévalence de nombreuses maladies d'origine bactérienne).

L'industrie du plastique est un secteur important de l'économie indienne actuellement en forte croissance. Elle emploie plus de 4 millions de personnes et son chiffre d'affaires est évalué à 40 Mds USD en 2022, avec un objectif fixé par le gouvernement de passer à 126 Mds USD à horizon 2026-2027. Plusieurs initiatives gouvernementales comme « Make in India » ou « Digital India » vont dans le sens de la **montée en compétences de l'industrie du plastique** et de la réduction de la dépendance de l'Inde aux autres pays producteurs. Face aux difficultés rencontrées par cette industrie, notamment liées à sa dépendance aux importations de pétrole brut, **le gouvernement indien soutient les entreprises** en créant des zones économiques spéciales et via des allègements de taxe à l'export.

Selon le ministère de l'environnement, des forêts et du changement climatique (MoEFCC), environ 60% du plastique est recyclé. Une étude du monde industriel estime qu'environ 1 million de tonnes de déchets plastiques sont recyclés chaque année – ce qui correspond à un taux de 30%, en considérant les données officielles de production de pollution plastique. **Les Solid Waste Management Rules, édictées en 2016, confient aux Etats fédérés et aux municipalités la responsabilité de la collecte, du tri, du transport et du traitement des déchets**, sous le contrôle des *State Pollution Control Boards*. Cependant, le manque de compétences et de moyens (en particulier hors des grandes villes), la difficile articulation avec le secteur informel, et l'absence d'un modèle économique viable constituent des obstacles à la mise en place d'une filière de gestion et traitement des déchets plastiques fonctionnelle.

La collecte et le tri des déchets sont assurées en grande partie par le **secteur informel**. On estime à 2,2 millions le nombre de *waste pickers* qui trient et collectent environ 60% des déchets plastiques en Inde. Depuis 2022, ils sont officiellement reconnus comme faisant partie du système de gestion des déchets. Ils restent cependant socioéconomiquement vulnérables, leur activité étant très peu encadrée. Le secteur du recyclage compte 3500 structures organisées et 4000 structures informelles, qui dépendent de la collecte par les *waste pickers*. Selon un rapport de la FICCI, **l'industrie du recyclage du plastique souffre d'un manque d'investissement et donc d'un déficit infrastructurel, et fait face à des difficultés majeures pour collecter les déchets, la population indienne triant très peu**.

II. Un cadre juridique et réglementaire ambitieux mais dont la mise en œuvre est limitée

Depuis la publication des *Plastic Waste Management Rules* en 2016, les producteurs, importateurs et propriétaires de marques vendant des produits plastiques sont soumis au principe de **responsabilité étendue du producteur** (EPR). Les acteurs de l'industrie du plastique sont soumis à des objectifs de collecte des déchets, de recyclage et d'utilisation de plastique recyclé qui augmentent chaque année. L'objectif de collecte des déchets plastiques pour les producteurs est par exemple fixé à 100% pour l'année 2023 – 2024. Les entreprises peuvent également avoir recours au mécanisme de crédits EPR, qui fonctionne selon un système de marché. Les entreprises qui n'atteignent par leurs objectifs sont soumises à des obligations de compensation environnementale et judiciaires (pénalités financières voire emprisonnement). **Plusieurs insuffisances de ce dispositif sont soulevées par les ONG et les médias** : (i) pas d'objectif de réduction de la production de déchets plastiques, (ii) pas de prise en compte des déchets compostables ou biodégradables, (iii) pas d'obligation de transparence pour les entreprises, (iv) une réglementation faible sur les plastiques multicouches, (v) toutes les entreprises assujetties ne sont pas inscrites sur la plateforme à ce jour.

Depuis juillet 2022, **la production, l'importation, le stockage, la distribution, la vente et l'usage de certains plastiques à usage unique sont interdits** (19 produits à usage unique comme les cotons-tiges ou les pailles). Cette mesure très ambitieuse voit son impact diminué par l'exception faite pour les plastiques multicouches et les plastiques recyclés. Elle est aussi critiquée pour son impact différencié sur les consommateurs aux revenus les plus faibles, qui utilisent le plus de plastiques à usage unique.

Le gouvernement de Narendra Modi a fait de la lutte contre la pollution plastique un projet politique fort dans le cadre de la **Swachh Bharat Mission** ('Inde propre'), lancée en 2014 pour équiper le pays en infrastructures et sensibiliser la population aux enjeux sanitaires. Depuis 2021, son deuxième volet se concentre sur la gestion des déchets solides et liquides. Son implémentation est confiée aux *Gram Panchayat*, échelon de gouvernement local des villages, qui doivent concevoir et mettre en œuvre un plan local de gestion et de tri des déchets.

Enfin, l'Inde fait de la **lutte contre la pollution des océans** une des priorités de sa présidence du G20. Elle prépare une *National Marine Litter Policy*, et mobilise actuellement plusieurs acteurs comme le *National Center for Coastal Research*, pour accroître la connaissance de ces enjeux.

Aucune étude d'ampleur sur l'appropriation des enjeux de la pollution plastique n'a été menée en Inde à ce jour. Toutefois, des études portant sur des étudiants ou des résidents urbains, permettent de montrer que si ces populations ont **conscience de la nécessité de lutter contre le phénomène de pollution plastique**, elles n'adaptent généralement pas leurs comportements individuels en conséquence. **Le manque de connaissance et de compréhension du phénomène constitue un frein majeur à la mise en œuvre effective des mesures de gestion des déchets.** De nombreux acteurs (ONG, acteurs de la société civile, entreprises) se sont saisis de cet enjeu mais la sensibilisation reste parcellaire. Des acteurs de la société civile se positionnent également en faveur de l'inclusion des *waste pickers*. L'**India Plastic Pact**, initiative portée par WWF India et l'organisation professionnelle *Confederation of Indian Industry*, regroupe 47 entreprises de la chaîne de valeur du secteur de l'emballage plastique, pour promouvoir les pratiques de l'économie circulaire.

III. La coopération franco-indienne sur la pollution du plastique s'inscrit dans un cadre multilatéral porteur

L'**année Franco-indienne de l'environnement**, lancée en janvier 2021 lors de la visite de la ministre de la Transition Ecologique en Inde, a permis à la France d'amplifier sa coopération bilatérale avec l'Inde dans le domaine environnemental. Le président Macron et le premier ministre Modi ont ainsi annoncé, lors du *One Ocean Summit* en février 2022, le lancement d'une **initiative conjointe pour lutter contre la pollution plastique et en particulier les plastiques à usage unique**. Le texte, dont l'adoption est prévue à l'été 2023, prévoit un engagement des deux pays pour progressivement réduire, voire éliminer, la production et la consommation de certains plastiques à usage unique. L'objectif est de capitaliser sur cet engagement bilatéral et d'inviter d'autres pays à rejoindre cette initiative pour converger vers un moratoire global sur les plastiques à usage unique.

En parallèle, au niveau multilatéral, la deuxième réunion du **comité intergouvernemental de négociation chargé d'élaborer un accord multilatéral juridiquement contraignant pour mettre un terme à la pollution plastique**, se tiendra à Paris fin mai 2023. Le ministre indien de l'environnement B. Yadav participera au segment politique de haut-niveau organisé par la France à cette occasion.